

Le diagnostic de l'entreprise à céder

Fiche C2

► Cession de l'entreprise

▶ Objectif

Analyser la situation de votre entreprise pour réussir la cession du fonds (ou pour une société, la cession de parts sociales).



Bénéficiaire

Artisan souhaitant céder son entreprise.

▶ Description de la prestation

- La réalisation d'un diagnostic avec :
- l'analyse de l'évolution de l'activité ;
- la situation de l'emploi dans l'entreprise et le profil des salariés : âge, qualification, compétence ;
- l'examen de la conformité des locaux au regard des normes réglementaires : hygiène, sécurité, accessibilité.
- Le conseil sur les axes d'amélioration afin de faciliter la transmission de l'entreprise.

Un rapport comportant la synthèse du diagnostic et les préconisations est remis au chef d'entreprise.

Contacts

Pôle entreprise

- Toulouse05 61 10 47 14nwatek@cm-toulouse.fr
- Antenne de Saint-Gaudens
 05 61 89 17 57
 dricou@cm-toulouse.fr
- www.cm-toulouse.fr

► Modalités pratiques

Sur rendez-vous dans l'entreprise.

► Coût de la prestation

Prestation prise en charge par la Chambre de métiers et de l'artisanat, la Région Occitanie et l'Europe .

